



FORMATION GÉNÉRALE



DEFI 9 : NEUF DÉFIS POUR ÉCRIRE SANS FAUTE

RÉSULTATS DE NOS STAGIAIRES

Pour le deuxième semestre 2024 :

- Taux de satisfaction stagiaires : 100 %
- Taux de réussite : en cours (sur 1 personne présentée)
- Taux d'abandon : 0 %
- Intégration en emploi dès la fin de la formation : non concerné
- Poursuite de parcours de formation dès la fin de l'action : non concerné

Si vous désirez des informations complémentaires, vous pouvez contacter le service communication ALAJI : Contact-formations@alaji.fr

PRE-REQUIS

- Avoir le français pour langue maternelle ou avoir acquis un niveau B1 en français (suivant les niveaux du CERCL Cadre Européen de Référence pour les Langues)
- Ne pas être en situation d'analphabétisme

OBJECTIFS

Les objectifs de la formation :

- Acquérir une méthode d'orthographe simple et rapide en 9 défis
- Rédiger des écrits, notamment professionnels en toute confiance
- Augmenter son capital mots
- Comprendre et appliquer la gestion mentale en technique de relecture

CONTENU DE LA FORMATION

Rédiger des écrits dans le cadre d'une activité professionnelle, en respectant les règles de la langue française

- Identifier le genre des noms et écrire correctement les mots (singulier et pluriel, masculin et féminin)
- Différencier et écrire correctement les

homophones lexicaux et grammaticaux

- Conjuguer correctement les verbes en respectant les temps et les modes de conjugaison
- Accorder correctement les éléments du groupe nominal
- Accorder correctement un verbe avec son sujet
- Accorder correctement un participe passé

S'exprimer de manière adéquate (registre de langue, vocabulaire sélectionné, construction de phrases) dans un contexte défini

- Attribuer correctement aux mots leur sens communément admis
- Employer le registre de langage approprié à la situation de rédaction
- Construire des phrases grammaticalement correctes en employant adéquatement les mots - outils

DURÉE

14 heures réparties sur 2 jours en groupe ou en demi-journées en individuel

METHODES MOBILISÉES

- Formation assurée par un professionnel homologué aux méthodes d'Anne-Marie Gaignard.
- Présentiel ou distanciel
- Petit groupe de 5 à 8 personnes maxi
- Formation inclusive également à destination des personnes ayant des troubles dyslexiques et dysorthographiques.
- Relecture à l'envers pour venir à bout des fautes les plus tenaces

MODALITÉ D'EVALUATION

- Autoévaluation
- Attestation de formation, de compétences et de présence remises à chaque participant à l'issue
- **Passage de la Certification Le Robert**

Obligatoire dans le cadre du CPF
MODALITÉ DE PASSAGE A LA CERTIFICATION

Le ROBERT

- La durée d'examen est de 1h 45 min
- L'épreuve comporte 350 Questions
- Passation à distance

5 types d'exercices sont proposés :

- Dictée de mots et d'expressions
- Phrases à compléter en insérant un mot
- Phrases à compléter après écoute d'un enregistrement
- Questions à choix multiples
- Phrases à corriger si erreur

Matériel demandé :

- Ordinateur muni d'un micro et d'une caméra


MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Prise de contact avec un chargé de développement
- Établissement d'une convention de formation et Inscription sur la formation concernée

Pour connaître et accéder à nos sites de formations, possibilités d'hébergements et de restauration :

<http://www.alaji.fr/category/sites-de-formation/>

CONTACTS

 03.83.58.18.28

 <https://www.alaji.fr/contact/>



ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ REDUITE

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d'un entretien avec le référent handicap d'Alaji.

TARIF

Tarif groupe :

- En inter entreprise : 600 € par personne
- En intra entreprise : 3000 € pour le groupe

Tarif individuel CPF (Compte Personnel de Formation)

- Adulte CPF : 1590 € (Présentation à la certification le Robert incluse)

Financement de la formation :

- Possibilité de prise en charge par les OPCO, les entreprises, les particuliers (depuis le 01/01/25 : 102,23 € reste à charge dans le cadre du CPF)

DERNIÈRE MISE À JOUR

07/03/2025